

Perceptions



Optimisation
des Organisations
& Développement
des Savoir-Etre

Conseils et formations 2024



Qualiopi
processus certifié
Certification qualité délivrée au titre
de la catégorie «Actions de formations»

www.perceptions.fr

EDITO

Dominique Mas



Coach, Formatrice, Médiatrice

Perceptions a été créé pour répondre à un besoin de Progression essentiellement tourné vers le développement du « Mieux Etre Professionnel » et de la Qualité de vie au travail.

Nos capacités à endurer des situations qui nous pèsent étant limitées dans le temps et nocives sur plusieurs plans (professionnel, personnel, familial...), il est primordial d'acquérir les outils qui permettront de transformer des situations à priori bloquées.

Aujourd'hui, pour être efficace au travail, avoir des relations saines professionnelles ou personnelles, se maintenir en bonne santé, ou simplement négocier sereinement les virages que la vie nous présente, seules quelques compétences de base sont à acquérir car elles influencent de nombreux domaines.

Pour changer une situation, il faut d'abord changer quelque chose en soi

Dominique Mas a travaillé 15 années au sein du Groupe Suez Lyonnaise des Eaux, avant de se consacrer à la création et la gestion de crèches associatives.

Passionnée par le développement des compétences en lien avec le mieux être au travail, elle développe un parcours de formations centré sur « le changement ».

Avoir Confiance en soi, Communiquer de manière Bienveillante, Savoir Prévenir et Gérer le stress, Savoir Prévenir et Gérer les conflits sont **les bases indispensables d'un avenir serein au travail.**

« Changez un ressenti ou un point de vue et 20 situations s'en trouveront à jamais changées ...»

SOMMAIRE

Nos Locaux	4
L'Audit	5
L'Audit social	6
La Médiation	7
L'Analyse de Pratiques Professionnelles	8
L'Accompagnement des Equipes	9
Le Coaching Individuel	10
Les Ateliers « Résolution de Problème »	11
Nos Formations :	12
Prévenir et Gérer le Stress en situation professionnelle	
Prévenir et Gérer les Conflits en situation professionnelle	13
Communiquer avec Bienveillance en Milieu Professionnel	14
Manager durablement	15
Confiance et Estime de Soi	16
Tarifs et Lieux	17
Modalités pédagogiques	18
Bulletin d'inscription	20
Conditions générales de vente	21



NOS LOCAUX

Perceptions

- 161, place Ferri, Ludres
- 09 52 15 12 90

En voiture : Se garer sur le parking en contrebas à droite de la Médiathèque.

En bus : Arrêt de bus sur le trottoir d'en face (bus n° 14 en direction de Nancy Place de la République et 17 direction Stanislas en passant par le vélodrome à Vandoeuvre)

En train : gare de Ludres à 10 mn à pied

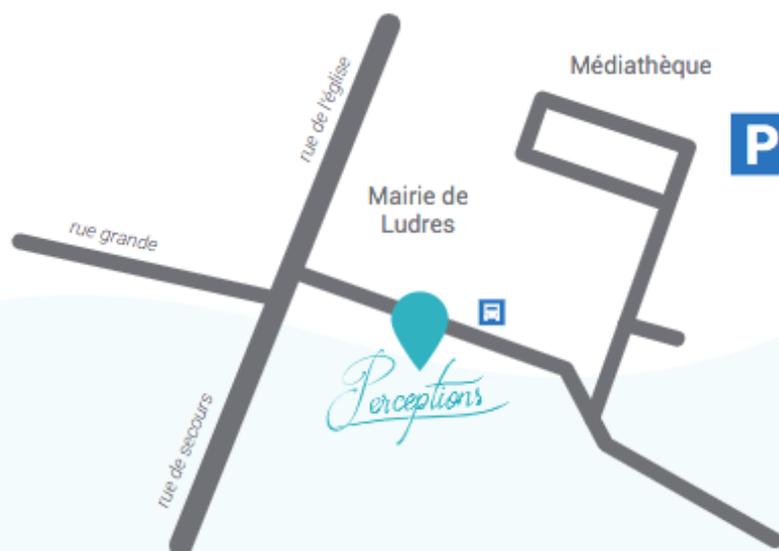
Entrée : l'entrée se situe sur la droite sous le porche entre l'agence immobilière et le coiffeur



En cas d'inscription de personne à mobilité réduite, le lieu de formation peut être modifié (dans un rayon de 20km maximum)

Pour tout autre handicap, nous consulter

Référent handicap :
D. Mas - 06 81 26 30 91



L'AUDIT



Parce qu'il est difficile de prendre du recul sur nos organisations, bien souvent faute de temps, l'Audit permet de se positionner et d'identifier les pistes d'améliorations que l'on souhaiterait mettre en oeuvre.

Réalisé en toute bienveillance, il a pour objectif de mettre en avant les points forts et cerner les pistes d'améliorations, au travers d'un diagnostic accessible et concret.

Plusieurs thématiques peuvent être abordées :

- L'organisation
- La communication interne et externe
- La pédagogie
- Les ressources humaines
- Le stress au travail
- Les relations au travail
- Les ressources financières
- L'hygiène
- La Sécurité
- La Santé
- Les Locaux
- ...

L'AUDIT SOCIAL

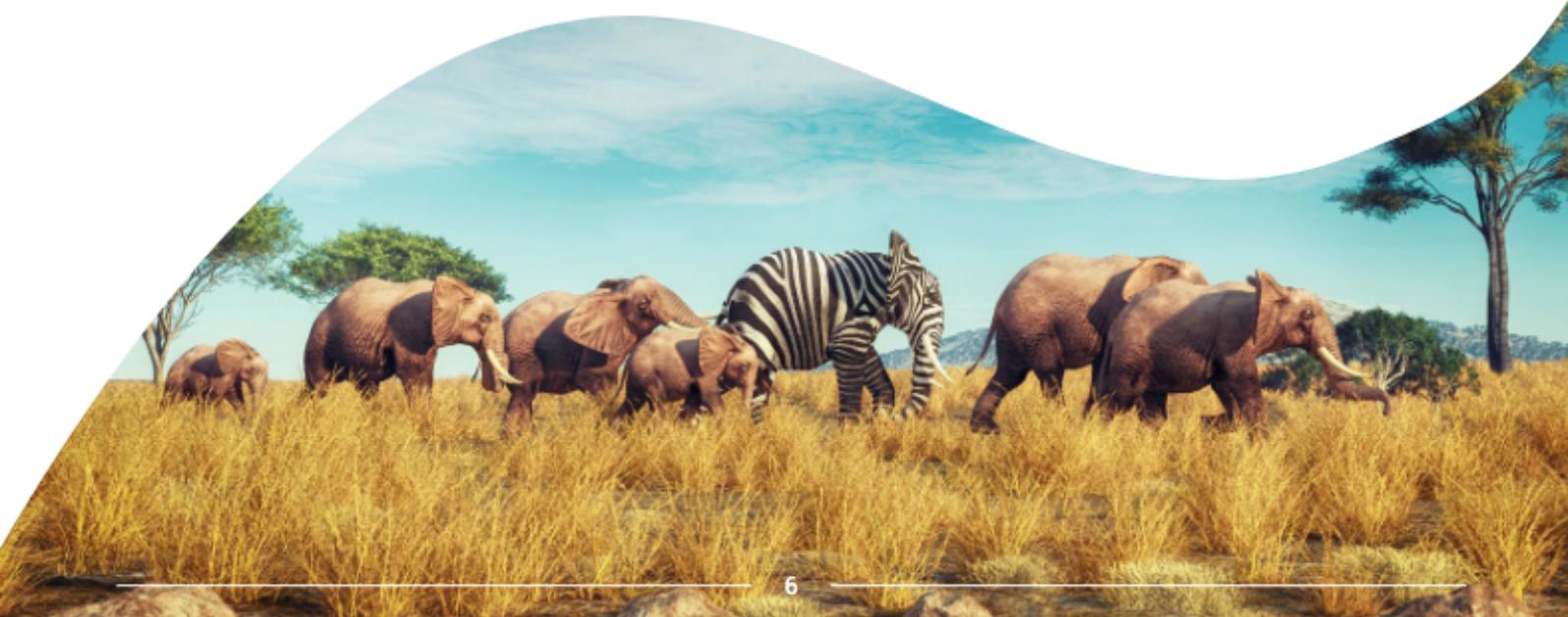
Auditer ou mesurer le climat social d'une entreprise revient à "prendre le pouls" de l'organisation.

L'objectif est d'établir un diagnostic précis des éventuels problèmes sociaux et managériaux existants ou potentiellement à venir et donc par anticipation, de pouvoir corriger / prévenir tout dysfonctionnement qui pourrait freiner la bonne marche et le développement de l'entreprise.

Auditer ou mesurer le climat social d'une société revient à évaluer et comprendre la perception qu'ont les collaborateurs sur tel ou tel aspect de la vie "sociale" de celle-ci et plus particulièrement sur tout ce qui concerne les grands sujets RH et managériaux, tels que l'impli-

cation des collaborateurs, la charge de stress, la qualité du management, l'entente au travail, la communication interne, l'implication, la motivation...

Le Consultant élabore avec la Direction de l'entreprise les éléments qu'elle souhaite auditer et met en oeuvre un plan d'actions, fonction des disponibilités et de l'organisation de l'entreprise



LA MÉDIATION

La médiation est un processus structuré, volontaire et coopératif de prévention et de résolution amiable des différends qui repose sur la responsabilité et l'autonomie des participants.

Elle fait intervenir un médiateur dûment formé, tiers indépendant, neutre et impartial. Facilitateur de communication, sans pouvoir de décision, ni rôle d'expertise technique ou de conseil, le médiateur favorise le dialogue et la relation, notamment par des entretiens et des rencontres confidentielles.

La médiation permet aux acteurs de dénouer ce qui fait conflit, de renouer ensemble, d'être apaisé. C'est une démarche spécifique qui fait appel à des compétences professionnelles précises.

Le Médiateur s'attachera dans

un premier temps à évaluer avec l'entreprise si la problématique évoquée est du ressort de la médiation ou de toute autre solution adaptée.

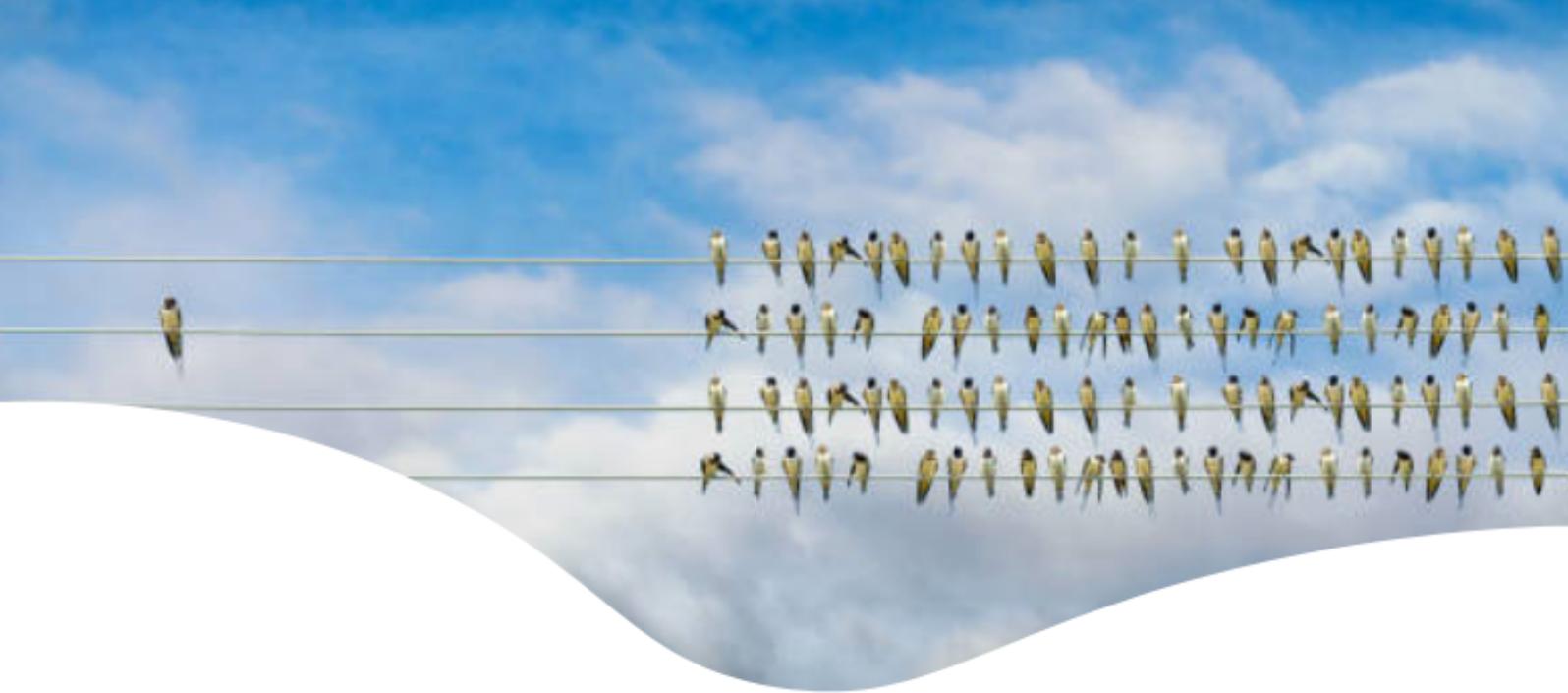
DÉROULEMENT D'UNE MÉDIATION :

- Un Entretien avec le commanditaire pour évaluer la pertinence de la médiation en rapport avec la problématique évoquée.
- En cas de validation de l'outil, un deuxième Entretien avec le commanditaire pour identifier la problématique et évaluer ses enjeux.
- Une Rencontre individuelle (ou plusieurs) de deux heures avec chacune des parties.
- Une Rencontre commune de compréhension de la construction du conflit.
- Une Rencontre commune de recherche de solutions.

Dans l'idéal la médiation se déroule sur deux jours afin de capitaliser sur les échanges.

Le consultant ayant évalué en amont la pertinence de l'outil (évaluation de l'intensité du conflit), les résultats sont généralement positifs.





L'ANALYSE DE PRATIQUES PROFESSIONNELLES

L'Analyse de Pratiques Professionnelles permet avant tout aux équipes de s'exprimer : difficultés, craintes, problématiques, mais également satisfactions et joies.

Si la tendance va naturellement vers la résolution de problèmes, analyser ce qui fonctionne de manière satisfaisante est également un des piliers du changement.

Car pour pouvoir se remettre en question, il faut avant tout avoir en tête tout ce que l'on fait correctement et surtout en prendre conscience ...

La Méthode proposée dans le cadre de l'Analyse de Pratiques est basée sur l'échange et la réflexion : comprendre les enjeux, les peurs, les croyances, déjouer les mécanismes de culpabilité, poser un regard bienveillant sur chacun, en

comprenant ce que « l'autre ressent », mais également ce que l'on ressent soit même.

Avoir accès à nos stratégies inconscientes, nos mécanismes de défense et nos vraies ressources, dans un espace-temps basé sur le respect et la bienveillance, entraîne progressivement des modifications perceptibles en termes de cohésion d'équipe et de sa complémentarité.

Si l'Analyse de Pratiques Professionnelles classique amène les participants à cheminer d'un point de vue personnel et en groupe, cette Méthode consiste également à s'accorder sur les solutions possibles à mettre en oeuvre et les moyens de les auto-évaluer.

VIVEZ LE PROGRES AU TRAVERS DU COACHING D'EQUIPE

Le coaching d'équipe est une pratique spécifique du coaching. C'est une démarche différente car elle doit prendre en compte toutes les personnes de l'équipe à titre individuel mais aussi le groupe dans son ensemble.

Différent du coaching individuel, dans son approche, le coaching d'équipe vise également le changement et l'amélioration mais en s'appuyant sur les compétences du groupe, qui seront les ingrédients d'une nouvelle recette, à partager en équipe...

Le coach suit dans la durée l'ensemble des membres de l'équipe. Il ne remplace pas le manager ou le chef de projet et n'est pas un membre à part entière de l'équipe.

Il fait plutôt office de Chef d'Orchestre, dont le rôle est de prendre en

compte chaque particularité des membres du groupe pour faire émerger les ressources de chacun, en vue d'un objectif commun.

Ce peut être pour amorcer un changement important à venir dans l'entreprise, gérer une situation de crise, travailler sur un projet nouveau (En ce cas le coach a le rôle d'Animateur et « d'Optimisateur »), ou faire travailler un groupe sur une résolution de problème : organisation, relationnel, qualité...

Comme dans le coaching individuel, le postulat de base est que les coachés possèdent tous les ressources et solutions en eux, mais pour une raison ou une autre, n'y ont pas accès pour le moment.

Le rôle du coach sera de les aider à lever ces barrières, contourner les obstacles vaincre les peurs et changer les croyances, pour avancer dans la même direction.



VIVEZ LE CHANGEMENT AU TRAVERS DU COACHING INDIVIDUEL

En complément des formations, un accompagnement peut parfois être nécessaire pour creuser un thème ou travailler sur des croyances, des peurs ou des attitudes nous enfermant dans un schéma répétitif et nocif.

Le coaching est une technique d'accompagnement qui vous mènera d'un point A vers un point B, que vous aurez choisis vous-même.

A l'aide de questions adaptées et sans jugement aucun, vous serez amené à :

- Définir un objectif réaliste, réalisable et positif pour vous
- Définir les obstacles éventuels et apprendre à les contourner
- Développer vos ressources et points d'appui

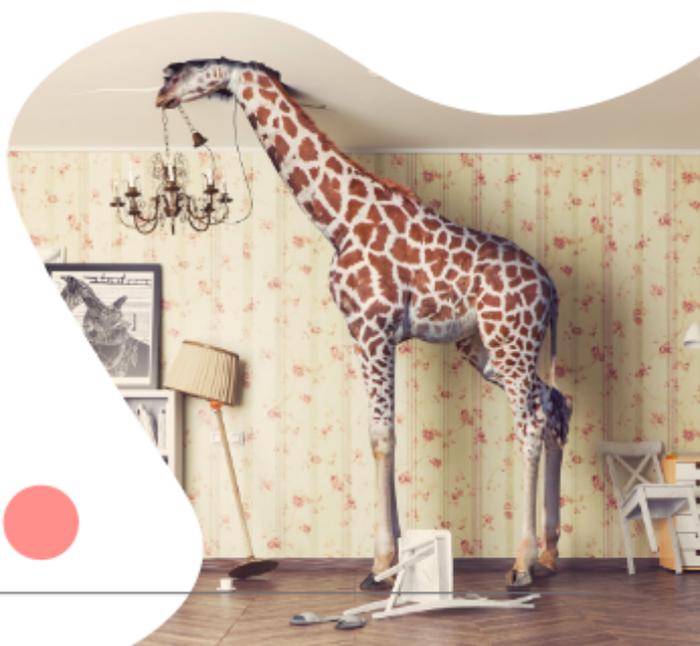
- Mettre en oeuvre un plan d'actions

- Vous auto évaluer

Le coaching n'est pas du conseil, même s'il peut de manière exceptionnelle être sollicité lorsque la personne bloque sur une recherche de solution par exemple.

Les personnes ont toutes les ressources en elles pour parvenir à leurs objectifs : le rôle du coach est de les amener à en prendre conscience et à les développer.

C'est un parcours formidable, semé de prises de conscience qui vous allègeront et vous changeront à jamais...



LES ATELIERS DE RESOLUTION DE PROBLEME

Des ateliers spécifiques vous permettront de travailler vos éventuels points de difficultés en mettant en pratique les compétences acquises.

Ils ont pour but d'étudier des cas concrets, pour lesquels vous ne parvenez pas à trouver de solutions.

Ils peuvent être « à thème », en regroupant plusieurs personnes issues de différentes structures, ou ciblés dans le cadre de réunions d'équipe par exemple. Les ateliers sont d'une durée de deux heures en semaine, en soirée ou le samedi matin.

Les différents thèmes abordés sont les suivants :

- Gérer concrètement une situation récurrente (ou non), source de stress.
- Dénouer une situation de conflit ou un conflit récurrent ou un conflit latent.
- Décoder une peur ayant des répercussions dans votre vie professionnelle (peur de déranger, peur de l'échec, peur de se positionner, peur de prendre des décisions...).
- Atteindre un objectif particulier.
- Résoudre un problème divers





Prévenir & gérer le stress en situation professionnelle



DURÉE ET HORAIRES

2 jours - De 9h-12h30 et de 13h30-17h



DATES

14 et 15 Mars 2024



LIEU

Centre de formation
Perceptions



PRIX

Voir p.20



PRÉ-REQUIS

Aucun



PUBLIC

Tout public

En cas de personne(s) porteuse(s) de handicap, veuillez consulter la référente handicap : D. Mas
Tél. : 06 84 26 30 91

INSCRIPTION & INFORMATION

1. Remplir le bulletin d'inscription (p. 22)

2. Le retourner au plus tard 15 jours avant la formation à :
contact@perceptions.f

Pour toutes autres dates, lieux ou formules, nous consulter

OBJECTIFS

- 01 Définir le véritable Stress pour pouvoir le reconnaître
- 02 Identifier les situations de stress pour en prendre conscience et agir en conséquence
- 03 Différencier les différents types de stress pour mieux les repérer au quotidien et choisir la solution la plus adaptée
- 04 Repérer les différentes étapes du processus de réactions en chaîne face au stress pour mieux le prévenir
- 05 Connaître les différentes formes de stress pour prendre conscience des effets sur la santé
- 06 Identifier les outils et facteurs de stress pour le détecter plus rapidement
- 07 Connaître différentes techniques de prévention du Stress pour diminuer son apparition
- 08 Connaître différentes techniques de gestion du Stress pour pouvoir l'évacuer

CONTENU

Journée 1 : identifier les différents types de stress et leurs conséquences sur la santé

- Définitions du stress
- Les types de stress
- Les réactions face au stress
- Les obstacles à la prise de conscience du stress
- Les maladies liées au stress
- Les Facteurs de stress
- Les mesures du stress

Journée 2 : prévenir et gérer le stress

- Les Techniques mentales
- Les Techniques Relationnelles
- Les Pratiques Physiques



Prévenir & gérer les conflits en situation professionnelle

Votre texte de paragraphe



DURÉE ET HORAIRES

2 jours - De 9h-12h30 et de 13h30-17h



DATES

23 et 24 Mai 2024



LIEU

Centre de formation Perceptions



PRIX

Voir p.20



PRÉ-REQUIS

Aucun



PUBLIC

Tout public

En cas de personne(s) porteuse(s) de handicap, veuillez consulter la référente handicap : D. Mas
Tél. : 06 84 26 30 91

OBJECTIFS

- 01 Identifier le processus de développement d'un conflit et ses causes
- 02 Reconnaître les différents types de conflits
- 03 Identifier les différentes phases de Développement d'un conflit
- 04 Reconnaître les différentes attitudes face au conflit
- 05 Appliquer une méthode de résolution de conflit
- 06 Prévenir les conflits dans l'entreprise
- 07 Définir un plan d'actions

CONTENU

Journée 1 : comprendre le processus de développement d'un conflit

- Le conflit et ses causes
- Les principales sources de conflit en entreprise
- L'intensité des conflits
- Les 11 Types de conflits
- Les 4 phases de Développement d'un conflit
- Distinguer le conflit du problème
- Les 7 Attitudes face au conflit

Journée 2 : résoudre et prévenir les conflits

- Méthodes pour résoudre un conflit
- Entraînements
- Méthode pour aider à résoudre un conflit entre deux personnes
- Prévenir les conflits dans l'entreprise

INSCRIPTION & INFORMATION

1. Remplir le bulletin d'inscription (p. 22)
2. Le retourner au plus tard 15 jours avant la formation à : contact@perceptions.f

Pour toutes autres dates, lieux ou formules, nous consulter



Communiquer avec bienveillance en milieu professionnel



DURÉE ET HORAIRES

2 jours - De 9h-12h30 et de 13h30-17h



DATES

14 et 15 Novembre 2024



LIEU

Centre de formation Perceptions



PRIX

Voir p.20



PRÉ-REQUIS

Aucun



PUBLIC

Tout public

En cas de personne(s) porteuse(s) de handicap, veuillez consulter la référente handicap : D. Mas
Tél. : 06 84 26 30 91

OBJECTIFS

- 01 Identifier les différents modes de communication
- 02 Repérer les obstacles à une bonne communication
- 03 Cerner les Qualités d'un bon communicant
- 04 Adopter un style de Communication Bienveillant
- 05 Connaitre les différents profils pour pouvoir s'adapter
- 06 Repérer les causes d'une communication inadaptée
- 07 Etablir un plan d'actions visant à améliorer notre communication verbale et non verbale

CONTENU

Journée 1 : communiquer de manière bienveillante

- Les différents modes de communication
- Les Qualités d'un bon communicant
- Les différents styles d'expression

Journée 2 : adapter son style de communication

- S'exprimer clairement
- Les différents profils de communicants
- S'adapter à chaque profil
- Les causes d'une communication inadaptée

INSCRIPTION & INFORMATION

1. Remplir le bulletin d'inscription (p. 22)
2. Le retourner au plus tard 15 jours avant la formation à : contact@perceptions.f

Pour toutes autres dates, lieux ou formules, nous consulter



Manager durablement



DURÉE ET HORAIRES

2 jours - De 9h-12h30 et de 13h30-17h



DATES

19 et 20 Septembre 2024



LIEU

Centre de formation Perceptions



PRIX

Voir p.20



PRÉ-REQUIS

Aucun



PUBLIC

Tout public

En cas de personne(s) porteuse(s) de handicap, veuillez consulter la référente handicap : D. Mas
Tél. : 06 84 26 30 91

INSCRIPTION & INFORMATION

1. Remplir le bulletin d'inscription (p. 22)
2. Le retourner au plus tard 15 jours avant la formation à : contact@perceptions.f

OBJECTIFS

- 01 Distinguer les différents types de Management
- 02 Situer les différentes fonctions du Management
- 03 Mesurer l'importance du positionnement du Manager
- 04 Identifier les postures et les styles managériaux
- 05 Cultiver les compétences et qualités d'un Manager
- 06 Identifier les obstacles du Manager
- 07 Etablir un plan d'actions Managériales

CONTENU

Journée 1 :

- Définir le Management
- Les fonctions du Management
- Le Positionnement du Manager
- Le contexte de la prise de poste
- Les postures managériales

Journée 2 :

- Les styles managériaux
- Les compétences du Manager
- Les Qualités du Manager
- Le Manager face à ses collaborateurs
- Le Manager face à lui même

Pour toutes autres dates, lieux ou formules, nous consulter



Confiance et estime de soi



DURÉE ET HORAIRES

2 jours - De 9h-12h30 et de 13h30-17h



DATES

17 et 18 Octobre 2024



LIEU

Centre de formation Perceptions



PRIX

Voir p.20



PRÉ-REQUIS

Aucun



PUBLIC

Tout public

En cas de personne(s) porteuse(s) de handicap, veuillez consulter la référente handicap : D. Mas
Tél. : 06 84 26 30 91

OBJECTIFS

- 01 Définir la confiance en soi et l'estime de soi
- 02 Comprendre les mécanismes et les conséquences du manque de confiance en soi
- 03 Prendre conscience des maladies dues au manque de confiance en soi
- 04 Identifier les causes possibles du manque de confiance en soi
- 05 Reconnaître les critères d'une bonne confiance en soi
- 06 Utiliser les clés de la confiance en soi
- 07 Définir un plan d'actions

CONTENU

Journée 1 :

- Distinguer confiance et estime de soi
- Les Mécanismes du manque de confiance en soi
- Les conséquences du manque de confiance en soi
- Les émotions et le manque de confiance en soi
- Les maladies dues au manque de confiance en soi

Journée 2 :

- Les causes possibles du manque de confiance en soi
- Les critères d'une bonne confiance en soi
- Les clés de la confiance et de l'estime de soi
- Le cercle vertueux de la réussite

INSCRIPTION & INFORMATION

1. Remplir le bulletin d'inscription (p. 20)
2. Le retourner au plus tard 15 jours avant la formation à : contact@perceptions.f

Pour toutes autres dates, lieux ou formules, nous consulter

TARIFS



Particuliers _____	200 € / journée / personne
Associations _____	400 € / journée / personne
Entreprises _____	500 € / journée / personne
Groupe (dans les locaux de Perceptions - 8 personnes maximum) _____	1500 € / journée / groupe
Groupe Intramuros _____	1500 € / journée / groupe ⁽¹⁾
Analyse des pratiques _____	250 € / séance de 2h ⁽¹⁾
Coaching individuel _____	50 € / heure
Coaching d'équipe _____	300 € / séance de 2h ⁽¹⁾
Atelier « Résolution de problèmes » (de 4 à 8 personnes) _____	50 € / personne / séance de 2h
Atelier à thèmes _____	70 € / personne / séance de 3h

*Toutes nos formations peuvent être dispensées le week-end pour les particuliers.
Possibilité d'inscrire un groupe ou de demander une ouverture de session*

LIEUX

**AU CENTRE DE FORMATION
PERCEPTIONS**

161, place Ferri, Ludres

**AU SEIN DE
VOTRE ENTREPRISE**

DANS UNE SALLE LOUEE

*Dans la ville de votre choix si
plusieurs personnes*

INSCRIPTION

merci de retourner votre bulletin à contact@perceptions.fr

*L'accès aux formations est validé dès signature de la convention
devant avoir lieu 2 semaines avant le démarrage de la session*

MODALITES PEDAGOGIQUES ET EVALUATION

Pour nous permettre d'adapter nos modalités pédagogiques, il est essentiel que les bulletins d'inscriptions soient complétés.

Les réponses des futurs stagiaires permettent non seulement d'adapter les contenus de formation, mais également de mieux choisir les cas proposés et les exemples donnés au cours de cette dernière.

Cette adaptation des modalités pédagogiques permet de construire un parcours en fonction des compétences et prendre en compte les éventuelles attentes de l'employeur.

Toutes les formations sont proposées en format présentiel. Elles sont dispensées de manière interactive et ludique, c'est-à-dire, basées sur l'apprentissage grâce aux expériences, échanges et expérimentations individuelles du groupe et les réflexions durant la formation.

3 Méthodes sont pratiquées :

a) L'exploration :

Les stagiaires découvrent leurs profils en fonction du thème de

la formation, auto diagnostiquent leurs situations et identifient leurs forces et leurs éventuelles pistes de progrès

b) La démonstration :

Au travers d'apports théoriques et méthodologiques, les stagiaires découvrent de nouvelles connaissances, en lien avec les formations choisies

c) L'application :

De nombreux exercices, cas pratiques, mises en situation étayent chaque formation de manière à pouvoir prendre la mesure des connaissances nouvellement acquises.

d) L'expérimentation

A chaque fin de formation, les stagiaires partent avec un plan d'actions élaboré par eux-mêmes, qu'ils s'engagent à mettre en place afin d'expérimenter les nouveaux outils

e) L'Auto évaluation

3 mois après chaque formation, les stagiaires reçoivent une autoévaluation leur permettant d'identifier le chemin parcouru par rapport à leur éventuelle problématique de départ.



Le déroulement des séances de formation et les supports (numérique et papier) sont adaptés afin de répondre directement aux attentes des stagiaires et des employeurs pour répondre aux exigences de la personnalisation de l'accès à la formation.

La théorie enseignée lors de nos sessions de formation est renforcée par des cas pratiques, des exemples et des exercices choisis parmi des situations réelles, proches des situations professionnelles connues et complétées par des situations évoquées par les stagiaires eux-mêmes.

Cela permet de transposer les notions abordées sur les parcours professionnels passés, présents ou à venir.

Les supports de cours sont illustrés et synthétiques en intégrant des éléments clés du programme. Ils sont projetés et mis à disposition en version papier pour la prise de notes, le meilleur suivi des cours et une mémorisation plus efficace.

En plus des supports cités, les modalités et outils pédagogiques ci-après sont utilisés en alternance avec la théorie enseignée :

- Exercices
- Cas pratiques
- Jeux de rôle
- Etudes de cas
- Jeux pédagogiques
- Tests psychologiques
- Vidéos
- Groupe de parole (témoignage des participants sur leurs pratiques professionnelles)
- Retours d'expériences (analyse des acquis issus d'une expérience professionnelle)
- Récits d'expérience (description/ reconstitution d'une expérience professionnelle)
- Groupe d'analyse des pratiques
- Groupe d'analyse des situations

EVALUATION

L'évaluation des formations est réalisée par les participants au travers de quizz intermédiaires, d'une auto évaluation en fin de formation et d'un questionnaire de satisfaction à 3 mois.

Une attestation de présence et de formation sont remises à chaque participant à l'issue de chaque formation.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Perceptions

LA FORMATION

Intitulé : _____

Date : du ____ / ____ / ____ au ____ / ____ / ____ Tarif : _____ €

Formation effectuée dans le cadre du : CPF Plan Financement individuel

LE PARTICIPANT

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : ____ / ____ / ____ Téléphone : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Fonction : _____ Lieu de travail : _____

LES SOUHAITS

Je souhaiterais approfondir les thèmes suivants : _____

SI PRISE EN CHARGE PAR L'ENTREPRISE	Raison sociale : _____	N° de SIRET : _____
	Adresse : _____	
	Code postal : _____	Ville : _____
	Interlocuteur : _____	Fonction : _____
	Tél. : _____	Mail : _____

FACTURATION & REGLEMENT

Adresse de facturation (si différente) :

J'accepte les conditions générales de vente dont j'ai pris connaissance

Ci-joint un chèque de _____ € à l'ordre de Percetions, correspondant à 30% d'acompte

Règlement direct par l'OPCA : _____ Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Fait à : _____	Le : _____
Signature	

Cachet de l'entreprise

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Désignation

Perceptions désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé 161, Place Ferri de Ludre à 54710 Ludres.

Perceptions met en place et dispense des formations inter et intra entreprises, au 161, Place Ferri de Ludre à 54710 Ludres et sur l'ensemble du territoire national, seul ou en partenariat.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de la société Nom de l'organisme

- stagiaire : la personne physique qui participe à une formation.

- CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.

- OPCO : les opérateurs de compétence agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la société Perceptions pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

Modalités d'inscriptions par une Entreprise

Modalités d'inscriptions : l'Entreprise cliente certifie avoir pris connaissance du programme et vérifié le niveau éventuel de connaissances préalables du stagiaire pour suivre la formation choisie. Les inscriptions sont prises en compte par ordre d'arrivée des conventions signées et du chèque d'acompte de 30 %. Si l'effectif maximum est dépassé (10 personnes), une liste d'attente est établie.

A réception du bulletin d'inscription, une convention est adressée à l'entreprise. L'inscription définitive sera validée dès réception de la convention signée et du chèque d'acompte (une facture d'acompte sera envoyée dès réception de ce dernier). En l'absence de ces éléments, le participant ne pourra intégrer la formation.

Les présentes conditions générales de vente prévalent sur les conditions générales de commande de l'entreprise.

Modalités de règlement : L'acompte est à régler par virement. En fin de formation, une facture du solde est adressée à l'entreprise ou l'OPCA. En cas de financement total ou partiel de l'OPCA de l'entreprise cliente, tout règlement partiel ou non règlement par l'organisme qu'elle qu'en soit la cause, rend la facture immédiatement exigible auprès de l'entreprise cliente.

Modalité d'inscription par un particulier

Modalités d'inscriptions : Le ou la participant (e) certifie avoir pris connaissance du programme et vérifié le niveau de connaissances éventuellement requis pour suivre la formation choisie. Les inscriptions sont prises en compte par ordre d'arrivée. Si l'effectif maximum est dépassé (10 personnes), une liste d'attente est établie. Une proposition de transfert à la session suivante est alors proposée. A la réception du bulletin d'inscription, Perceptions adresse une convention de formation aux participants (es), à retourner signé et accompagné de l'acompte de 30 % pour réservation de la place. A défaut de l'envoi de ces documents, l'inscription ne pourra être retenue.

Modalités de règlement

L'acompte est à régler par virement. Le solde est à régler le jour de la formation. En cas de financement total ou partiel par un tiers financeur du participant (e), tout règlement partiel ou non règlement par l'organisme qu'elle qu'en soit la cause, rend la facture immédiatement exigible auprès du participant (e) client (e).

Modalités d'inscription communes

Prix : les prix indiqués comprennent la formation et le support pédagogique en rapport, hors frais de transports, de restauration et d'hébergement, à la charge des participants. Toute formation entamée est due, sauf cas de force majeure exposée ci-après. Les tarifs en vigueur sont nets de taxes. Convocations : les convocations sont adressées aux participants (es) 15 jours avant le début de la formation.

Prise en charge

Si le client bénéficie d'un financement par un OPCO, il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où Perceptions ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO au 1er jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

DELAI DE REFLEXION

Le participant dispose, en vertu de l'article L6353 du code du travail, d'un délai de réflexion de 10 jours à compter de la signature de la convention de formation, pour se rétracter par lettre recommandée avec avis de réception adressée à Perceptions.

ANNULLATION

En cas d'annulation à la demande du stagiaire ou de l'entreprise (confirmée par lettre ou courriel) après le délai de 10 jours de réflexion et moins de 30 jours avant le début de la formation, les 30 % d'acompte resteront acquis à Perceptions.

FORCE MAJEURE

En cas d'annulation ou d'interruption pour force majeure dument reconnue, le participant pourra reprendre ou continuer la formation à d'autres dates, sans coût supplémentaire, ou mettre fin au contraire si nécessaire. En cas de rupture de convention, seules les prestations effectivement réalisées seront dues au prorata de la convention. Dans ce cas, le participant devra informer Perceptions par lettre recommandée avec accusé de réception dès la survenance de l'évènement de force majeure, en précisant les circonstances rencontrées.

REPORT OU ANNULLATION PAR Perceptions

Si le nombre de participants est jugé insuffisant (au minimum 4 personnes), Perceptions se réserve le droit d'ajourner la formation un mois avant la date prévue. Dans ce cas, l'acompte reste acquis pour la prochaine session, si la date convient au participant. Si la nouvelle date ne convient pas au participant ou si la formation est définitivement annulée, les montants versés par le participant ou l'entreprise seront remboursés intégralement dans un délai de 30 jours.

Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation

En cas d'annulation à la demande du stagiaire ou de l'entreprise après le délai de 10 jours de réflexion le bénéficiaire informera le prestataire par tout moyen de son choix et s'assurera de la bonne réception de l'information par ce dernier.

En cas d'annulation ou de renoncement avant le début du programme de formation :

* Dans un délai supérieur à 1 mois avant le début de la formation : 50% du coût de la formation est dû.

* Dans un délai compris entre 1 mois et 2 semaines avant le début de la formation : 70 % du coût de la formation est dû.

* Dans un délai inférieur à 2 semaines avant le début de la formation : 100 % du coût de la formation est dû.

Si le prestataire peut attribuer à un autre participant la place ainsi laissée vacante, aucun dédommagement ne sera demandé.

En cas d'absence, le coût ne pourra faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCO.

Documents Administratifs

Les envois et échanges avec les participants ou entreprises se feront par courriel afin de minimiser l'impression de documents, ce qui nécessite l'utilisation d'une adresse mail et d'internet. En cas d'impossibilité d'utilisation de ces moyens informatiques, le participant devra en informer Perceptions dès la demande d'inscription.

Handicap

En cas de handicap, Perceptions s'engage à étudier les mesures envisageables pour rendre la formation accessible.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations. Toute reproduction, exploitation ou représentation par quelque procédé que ce soit ne respectant pas la législation en vigueur constituerait une contrefaçon sanctionnée par le code pénal.

Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à Perceptions sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

Perceptions s'engage à appliquer les mesures administratives, physiques et techniques appropriées pour préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données du client. Elle s'interdit de divulguer les données du client, sauf en cas de contrainte légale.

Non sollicitation

L'entreprise ou le participant s'engage à ne pas solliciter et/ou recruter un des formateurs réalisant la formation à laquelle il aurait participé, sauf accord express de Perceptions. Dans le cas contraire, l'engagement court du début de la formation jusqu'au 12ème mois suivant la fin de la formation.

Attribution de compétences

Les contrats et conventions émis par Perceptions sont soumis au droit Français. En cas de contestation relative à leur exécution ou au paiement du prix, ainsi que les éventuelles contestations relatives à l'interprétation ou l'exécution des présentes conditions, le tribunal de commerce du lieu de domiciliation du siège social est seul compétent.

Responsabilités

Perceptions s'engage à réaliser les prestations de formation avec tout le soin et les compétences dont il dispose et dans le cadre d'une obligation de moyens. La responsabilité de formation ne pourra être engagée que sur faute prouvée et exclusive de Perceptions.

La responsabilité du centre ne peut être engagée en cas de perte d'objets ou d'effets personnels des participants, ou de dommages matériels ou immatériels consécutifs ou non, causés directement ou indirectement par les prestations fournies.

Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre Perceptions et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Nancy.

Perceptions

Optimisation des Organisations
& Développement des Savoir Etre